

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE  
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

**N°2021-71**

<p><b>OBJET :</b></p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p>
<p><b>- Charte Assainissement non collectif (ANC) – partenariat AMEVA / Département Somme / SMAB</b></p>	<p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Gérard CHAIDRON (pouvoir de M. ROUSSEL), Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCAION :</p>	<p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p>
<p>01/03/2021</p>	<p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés</u> : M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART, M. Christian ROUSSEL (pouvoir à M. CHAIDRON).</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p>	<p><u>Membres suppléants présents</u> : M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p>
<p>En exercice 14</p>	<p><b><u>Charte Assainissement non collectif (ANC) – partenariat AMEVA/Département Somme/SMAB</u></b></p>
<p>Présents 11</p>	<p>Le comité syndical, Le quorum constaté,</p>
<p>Votants 12</p>	<p>Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle, Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,</p>
	<p>Compte-tenu des enjeux de préservation des masses d'eau souterraines défendus dans le SAGE de la Bresle et des difficultés quelquefois rencontrées sur le terrain pour les usagers lors de la mise en place d'une installation d'assainissement non collectif, l'EPTB Somme – AMEVA et le Conseil Départemental de la Somme ont souhaité s'associer pour créer une dynamique entre les différents acteurs de l'ANC, afin d'améliorer le service aux usagers, les bonnes pratiques et prestations dans ce domaine mais aussi pour valoriser le travail réalisé pour améliorer le parc d'installations en ANC ...</p>
	<p>La réflexion initiale s'étendant au département de la Somme, les bassins versants voisins (Authie, Bresle) pourraient bénéficier de cette action qui va concourir à améliorer les prestations dans ce domaine. Il est proposé au SMAB de débattre de cette proposition de s'engager dans cette charte.</p>

	<p><i>Après en avoir délibéré, et considérant l'intérêt pour la préservation de la ressource en eau, à l'unanimité, les membres du comité syndical :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li><i>- acceptent d'adhérer à ce projet et de soutenir la Charte qualité ANC mise en place à l'échelle du département de la Somme,</i></li><li><i>- acceptent de signer la Charte ANC proposée par AMEVA/Département de la Somme et toutes pièces s'y rapportant,</i></li><li><i>- autorisent Mme la Présidente à procéder à toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.</i></li></ul>
--	--

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :  
Acte exécutoire le :  
la Présidente du syndicat mixte,  
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,  
la Présidente du Syndicat,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com